



Le président

Fédération Nationale des Anciens d'outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine

Reconnue d'utilité publique par décret du 25 décembre 1929

Affiliée à la Fédération Maginot Groupement N°200

ASSOCIATION des ANCIENS des TROUPES de MARINE (ex-TROUPES COLONIALES) de la DRÔME et de l'ARDÈCHE

Siège social : 28, vignes de Beauregard – 07 130 – Saint-Péray – Tél. : 04 75 81 06 17

<http://www.aatdm26-07.org>

À Saint-Péray, le 22 novembre 2011

Madame Pascale BERNARD-GRANGER
Maire de CHASSELAY
Hôtel de ville
69380 – CHASSELAY

Objet : brochure *Sur la trace des tirailleurs*

Référence : votre courrier du 17 novembre dernier.

Madame le Maire,

J'ai bien reçu la brochure historique, que vous avez eu l'amabilité d'envoyer à notre Association. J'ai l'honneur d'en accuser réception.

Vous avez pris une initiative excellente en créant cette brochure qui explique pour le grand public, mais surtout pour la jeune génération ce qui n'est plus du tout évident en 2011. Je veux parler des événements tragiques survenus à CHASSELAY en juin 1940 et par extension naturelle la glorieuse histoire des Tirailleurs « sénégalais ».

Je pense sincèrement que vous avez mené une action de mémoire concrète qui vous honore et honore la Commune de CHASSELAY.

Chaque année, nous venons de Drôme et d'Ardèche pour assister aux cérémonies organisées à la mémoire des tirailleurs du 25^e RTS et de leurs compagnons. En 2010, c'est grâce à votre intervention personnelle que nous avons pu participer à la cérémonie officielle. Nous serons présents en 2012, conscients qu'il ne faut pas oublier ces soldats africains et conscients que le Tata est un lien sacré entre l'Afrique francophone et la France.

Je vous prie d'agréer Madame le Maire, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Pour l'association,
le colonel ^(er) Maurice MICHEL